

Glossaire de la fortification classique

Arsenal

Atelier de fabrication et de réparation ou simple dépôt pour les armes et les munitions.

Bastion

Ouvrage pentagonal bas faisant saillie sur l'enceinte. Le bastion comprend cinq lignes : deux faces, deux flancs et la gorge. Il est souvent ouvert à la gorge, plus rarement retranché. Il est dit plein lorsque toute sa capacité intérieure est remplie par le terre-plein du rempart et vide lorsque le terre-plein borde ses parapets sur une certaine largeur seulement. Un front bastionné est un tracé particulier dont toutes les parties se flanquent réciproquement.

Batardeau

Digue en maçonnerie limitant la partie en eau d'un fossé.

Batterie

Emplacement réservé pour recevoir quelques pièces d'artillerie. La batterie constitue parfois un petit ouvrage distinct.

Camp retranché

Extension d'une enceinte urbaine enveloppant du vide, pour obliger l'assaillant à étendre sa contrevallation et donc le nombre d'hommes, sans affaiblir pour autant la défense.

Caponnière

Ouvrage bas, entièrement défilé dans le fossé, adossé à l'escarpe. Sa fonction est de flanquer le fond de ce fossé.

Casemate

Chambre voûtée à l'épreuve de l'artillerie. La casemate destinée à servir d'emplacement de tir (dite « casemate active ») contient un système de ventilation pour l'évacuation des fumées de tir. Se dit aussi du poste de tir à ciel ouvert dans le flanc d'un bastion.

Caserne

Construction destinée au logement des troupes. La caserne est un édifice isolé ou un bâtiment compris dans un ouvrage de fortification. Dans ce dernier cas, elle est souvent casematée.

Cavalier

Ouvrage en terre-plein à l'intérieur du corps de place portant de l'artillerie et placé sur un autre ouvrage dont il double les feux.

Chemin couvert

Chemin (ligne de défense continue) à ciel ouvert, établi sur la contrescarpe, défilé par un parapet.

Chemin de ronde

Coursière régnant intérieurement au sommet d'une enceinte, défilée par un parapet.

Citadelle

Fort ou forteresse commandant une ville, souvent placé à cheval sur son enceinte, plus rarement à l'intérieur de celle-ci. La citadelle sert habituellement d'arsenal et de caserne, éventuellement de réduit. Elle a toujours pour fonction de surveiller la ville elle-même et d'y réprimer les subversions internes.

Contrescarpe

Mur ou talus bordant le fossé côté campagne.

Contre-garde

Ouvrage extérieur bas protégeant à distance les faces d'un bastion ou d'une tour bastionnée tout en doublant la ligne de feux.

Cordon

Moulure généralement semi-circulaire soulignant le raccord de l'escarpe talutée et du parapet.

Corps de garde

Dans un édifice civil ou militaire, petit bâtiment abritant le logement des soldats de garde, en général près d'une porte.

Corps de place

Enceinte principale d'une place.

Courtine

Pan de muraille compris entre deux tours ou deux bastions.

Cunette

Canal établi au fond d'un fossé sec pour drainer les eaux pluviales, pouvant ménager un obstacle supplémentaire.

Dame

Obstacle massif en forme de tourelle pleine, posé sur le faite d'un batardeau pour empêcher que celui-ci ne serve de cheminement à l'assiégeant.

Défiler

Défiler un ouvrage, le garantir d'enfilade, empêcher que les feux de l'ennemi ne l'enfilent.

Demi-lune

Dehors retranché, placé devant la courtine d'un front bastionné et entièrement cerné de fossés. Elle est généralement formée de deux faces en angle aigu (demi-lune triangulaire), mais peut également comporter deux flancs. Elle sert souvent à protéger une porte d'entrée de la place. Son nom ancien est ravelin.

Echauguette

Abri pour la sentinelle, généralement située sur les angles des ouvrages d'une place (bastions, enceinte, demi-lunes...). Antérieurement appelée guérite. Le terme échauguette apparaît au XIX^e siècle.

Embrasure

Ouverture dans un parapet ou une casemate pour permettre le tir d'artillerie.

Enceinte

Clôture continue enveloppant une place ou une partie de place pour sa défense.

Une même place peut avoir plusieurs enceintes qui se commandent les unes les autres ; elles se comptent de l'extérieur vers l'intérieur (enceinte de combat, enceinte de sûreté).

Escalier pas-de-souris

Petit escalier de communication dans la contrescarpe du fossé, vers le chemin couvert ou un ouvrage extérieur. La marche inférieure peut être à 1,50 m du fond du fossé, permettant de conserver la fonction d'obstacle, et être remplacée par une échelle mobile en bois.

Fausse braie

Rempart bas doublant l'enceinte.

Flanquer

Battre un ouvrage depuis le flanc d'un autre.

Fort

Petite place forte contenant une garnison et servant d'appui dans le système de défense d'une frontière ou d'une ville.

Forteresse

Terme générique désignant un lieu fortifié, fort, château, ville...

Fossé

Obstacle constitué par une tranchée. Son profil est donc sous le niveau du terrain. Il peut être sec ou en eau.

Glacis

Plan faiblement incliné qui raccorde la crête du chemin couvert avec le niveau naturel du terrain qui s'étend devant la place.

Gorge

Partie d'un ouvrage placée du côté le moins exposé, vers l'intérieur de la place.

Guérite

Voir *Echauguette*

Herse

Grille de fermeture d'une porte, glissant dans des rainures verticales, manœuvrée au moyen d'un treuil ou d'un contrepoids.

Lunette

Ouvrage avancé de même forme que la demi-lune mais non intégré dans un front bastionné (ou détaché sur le glacis).

Meurtrière

Terme générique employé pour désigner toute ouverture réalisée pour le tir dans une fortification.

Nid-de-pie

Retranchement établi par l'assaillant au sommet d'une brèche afin de s'y maintenir malgré les réactions de la défense. Terme de marine utilisé jusqu'au XVII^e siècle, utilisé à partir du XVIII^e siècle dans la fortification.

Orgues

Ensemble de grosses pièces de bois suspendues au-dessus d'une porte et pouvant être abaissées pour fermer le passage. C'est un dispositif différent de la herse et dont tous les barreaux verticaux peuvent être manœuvrés séparément.

Ouvrage à cornes

Ouvrage détaché formé de deux demi-bastions reliés par une courtine, constituant un front bastionné projeté en avant d'une enceinte sur un front dominé et relié par deux ailes plus ou moins longues au fossé du corps de place.

Ouvrage à couronne

Ouvrage avancé à deux fronts bastionnés (avec un bastion de tête et deux demi-bastions), permettant d'envelopper un faubourg de ville et relié par des ailes convergentes au fossé du corps de place.

Parapet

Massif gazonné ou mur défilant les emplacements de tir à ciel ouvert ; partie supérieure du rempart ou du chemin couvert.

Place d'armes

Espace réservé dans le système d'une fortification pour permettre le rassemblement d'une troupe, soit au centre de la ville, soit sur le chemin couvert pour les sorties.

Place forte

Tout espace entouré par des fortifications et formant un ensemble indépendant. Les fortifications sont l'ensemble des ouvrages qui concourent à la défense de la place.

Poterne

Porte secondaire d'accès à la place, placée en milieu de courtine ou derrière l'orillon d'un bastion. La poterne est en général murée d'origine et ouverte seulement quand l'assaillant a choisi le secteur d'attaque.

Redoute

Ouvrage extérieur spécialement construit pour servir de réduit local et généralement pour porter de l'artillerie. Sa forme est souvent carrée. C'est un ouvrage d'attaque comme de défense.

Réduit

Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre, où l'on peut se retrancher pour prolonger la résistance (par exemple : réduit d'une demi-lune).

Rempart

Enceinte formée par une levée de terre dont la poussée est souvent retenue par un mur de soutènement en bois ou en maçonnerie. Le terre-plein est la plateforme supérieure du rempart servant d'emplacement de tir.

Tenaille

Ouvrage bas comprenant deux faces dont l'intersection est un angle rentrant. La tenaille est placée devant la courtine.

Tour bastionnée

Tour pentagonale ayant la fonction d'un bastion. Vauban l'a conçue pour les sites resserrés (Bouillon, Besançon, Entrevaux) afin de s'adapter aux contraintes du terrain. Les tours bastionnées en site de plaine sont souvent précédées d'une contre-garde (optimisation de ce qu'on appelle aujourd'hui le « deuxième système de Vauban »).

Traverse

Sorte de mur épais ou de massif de terre construit en épi dans la largeur d'un chemin couvert, d'un chemin de ronde, d'un ouvrage avancé, qui se trouve ainsi barré dans presque toute sa largeur à l'exception d'un petit passage en chicane. La traverse permet d'éviter que le chemin ne soit pris en enfilade.

Trois systèmes

Vauban met à profit les théories de son prédécesseur Blaise de Pagan, adaptant ses inventions à chaque site. Ces perfectionnements sont désignés après sa mort sous le nom des "trois systèmes de Vauban", bien que l'immense variété des solutions que Vauban apporte à des problèmes de terrain (montagne, courbe de rivière, plaine sèche, plaine inondable, bord de côte, estuaire, confluence) interdit en réalité de n'y voir que trois manières de faire.

Ces trois systèmes de fortification, qu'il élabore par touches successives en fonction des progrès qu'il apporte aux techniques d'attaque des places fortes, se distinguent par la multiplication des ouvrages extérieurs afin de renforcer la défense et de retarder la brèche dans le corps de place.

Ses principes de la guerre de siège – occuper rationnellement le terrain, employer judicieusement l'artillerie et épargner le plus de vies humaines – resteront en usage durant deux siècles.

Premier système

Le premier système de Vauban consiste dans la reprise cohérente des théories de son prédécesseur, Blaise de Pagan, avec la mise en place d'un système de bastions se protégeant les uns les autres, chaque face d'un ouvrage est protégée par les tirs du bastion voisin. De nombreux exemples de ce système sont encore bien conservés : les fronts de terre de Saint-Martin-de-Ré et de Blaye, les fronts nord de Mont-Dauphin et de Mont-Louis.

Voir également « Trois systèmes »

Deuxième système

Avec le deuxième système, Vauban multiplie les enceintes de défense, met en place une enceinte extérieure dite de combat et une enceinte intérieure dite de sûreté. Le corps de la place et les remparts sont ainsi détachés des bastions, qui forment une sorte de ceinture défensive indépendante. Cette enceinte extérieure est d'élévation supérieure à l'enceinte intérieure, ainsi l'adversaire ne peut lancer l'artillerie que sur la première enceinte, qui cache la seconde. De plus, il intègre une nouvelle innovation : les tours bastionnées sur les remparts. Chaque élément du système défensif a sa mission de défense, en fonction de l'étagement des feux, tir rapproché ou action lointaine. Besançon constitue un des premiers exemples de ce système.

Voir également « Trois systèmes »

Troisième système

Le troisième système de Vauban consiste dans le simple perfectionnement du système précédent, visant à augmenter encore la résistance de la place. Neuf-Brisach est la seule mais magnifique illustration de ce système. C'est Louis XIV lui-même qui choisit, parmi les trois projets soumis par Vauban, le plan que nous connaissons aujourd'hui.

Voir également « Trois systèmes »